



BioCapsule[®]

Transformez vos déchets organiques en énergie locale !



Depuis l'obligation de tri et de collecte des biodéchets (loi AGEC), **vos coûts de gestion des déchets ont augmenté**

Vous subissez la **hausse des coûts de l'énergie** et souhaitez tendre vers plus d'autonomie

Vous êtes engagés ou souhaitez mettre en place une **démarche RSE**





BioCapsule®

La solution hyperlocale de micro-méthanisation pour valoriser vos déchets organiques en énergie

- ✓ **Valorisez directement sur votre site** vos déchets en **énergie** et en **fertilisants**
- ✓ **Autoconsommez l'énergie produite** sous forme de gaz renouvelable, électricité ou carburant GNV
- ✓ Réduisez le temps d'exploitation grâce à notre **gestion à distance** par nos experts
- ✓ **Intégrez facilement la solution** dans votre environnement : seulement 80m² d'emprise au sol, zéro nuisance

BioCapsule®

Un fonctionnement optimisé





BioCapsule®

Performances annuelles



De **200 à 800 tonnes** de biodéchets valorisés
➤ *Sous-produits animaux inclus*



Jusqu'à **500 MWh** de gaz produit
➤ *Soit la consommation de 10 camionnettes ou de 150 foyers*



Jusqu'à **15 hectares** de cultures fertilisées grâce à l'engrais organique produit et récupéré par un agriculteur partenaire



Réduction du temps de gestion des déchets à **moins d'une 1 heure par jour**



Emprise au sol réduite de 80 m², installation conforme ICPE 2781 et sans nuisances

Les bénéfices et atouts de la BioCapsule®



Logistique hyperlocale

Facilite la logistique biodéchets et réduit les dépenses



Autoconsommation de l'énergie

Augmente l'indépendance énergétique et permet la maîtrise des coûts



Outil RSE

Démarche de communication, sensibilisation et réduction de l'empreinte carbone



Facilement intégrable

Solution compacte, sécurisée et sans nuisances



Solution clé en main

Entièrement gérée par l'équipe Arkeale: de l'étude à l'installation et la maintenance



Faible maintenance

Système standardisé et robuste

BioCapsule®

Les bénéfices et vos gains



Réduisez vos dépenses de fonctionnement

- Réduction des coûts et temps de gestion de vos biodéchets
- Réduction et sécurisation de vos dépenses énergétiques grâce à l'autoconsommation



Autoconsommez l'énergie de vos déchets

- En biométhane
- En électricité et chaleur
- En carburant BioGNV



Accélérez votre démarche RSE

- Réduction de l'empreinte CO2 de votre activité
- Participer au modèle l'économie circulaire de votre territoire
- Renforcement de votre marque et de votre communication



Demain, votre BioCapsule®



À partir de 23 580€ HT
dont 50% à 70% subventionnable par
l'ADEME

➤ Coût final à partir de
7 000€ HT

À partir de 325 000€ HT
dont 10% à 30% subventionnable par
l'ADEME

➤ Coût final à partir de
210 000€ HT

Contactez-nous dès à présent pour étudier
votre projet d'implantation de BioCapsule® :
emilie.trouillet@arkeale.fr

Arkeale SAS
www.arkeale.fr

4 rue Boussingault
67000 Strasbourg

Tel : 03 92 25 14 76

